

GAZIFÈRE
UNE « ENTREPRISE CITOYENNE »

**MÉMOIRE SUR LE PROJET DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE
DE LA VILLE DE GATINEAU**

PRÉSENTÉ À LA COMMISSION CONSULTATIVE

PAR GAZIFÈRE

LE 20 MAI 2008



INTRODUCTION

Au Québec, les municipalités se voient confier une part de plus en plus importante de responsabilités à l'égard de l'environnement : gestion des cours d'eau et des lacs, eau potable et eau usée, matières résiduelles, etc. Nous désirons saluer la vision et le leadership dont fait preuve la Ville de Gatineau en proposant son projet de politique environnementale et d'un plan d'action concret.

Dès le début de l'élaboration du projet de politique environnementale de la Ville de Gatineau, Gazifère a signifié à ses responsables son grand intérêt pour cette ambitieuse initiative. Pour nous, l'adoption prochaine d'une telle politique par la Ville confirme la pertinence de nos efforts et de nos programmes consacrés à l'efficacité énergétique depuis 2001.

C'est donc avec grand plaisir que Gazifère souhaite apporter ses commentaires sur le projet de politique environnementale de la Ville de Gatineau.

PRÉSENTATION DE GAZIFÈRE

Gazifère est une compagnie privée, une filiale d'Enbridge Inc. Implantée depuis 1959 en Outaouais, Gazifère est l'un des deux distributeurs de gaz naturel au Québec. Desservant plus de 33 000 clients résidentiels, commerciaux, institutionnels et industriels, Gazifère possède et exploite 786 km de réseau gazier. En 2007, Gazifère a distribué 165 millions de mètres cubes de gaz naturel.

Gazifère est soumise à la Régie de l'énergie et tout changement de tarif est approuvé par celle-ci. (Organisme de régulation économique, la Régie de l'énergie a pour mission d'assurer la conciliation entre l'intérêt public, la protection des consommateurs et un traitement équitable du transporteur et des distributeurs.)

Titulaire d'une franchise en vigueur jusqu'en 2031, Gazifère dessert le vaste territoire situé entre Fort-Coulonge, Montebello et Grand-Remous. Présentement, le territoire de distribution couvre la ville de Gatineau, soit les secteurs de Hull, d'Aylmer, de Gatineau, de Masson-Angers et de Buckingham.

Détails des ventes de gaz naturel au 31 décembre 2007

Type de clientèle	Nombre de clients		Volumes
Résidentielle	30 447	91,31 %	35,49 %
Commerciale	2 886	8,65 %	36,88 %
Industrielle	12	0,04 %	27,63 %
Total	33 345	100 %	100 %

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Pour Gazifère, l'efficacité énergétique fait partie intégrante de l'offre de service de l'entreprise. Dès 2001, Gazifère a été le premier distributeur d'énergie au Québec à mettre sur pied et à offrir à ses clientèles résidentielles, commerciales et institutionnelles, différents programmes, incitatifs financiers, conseils et outils destinés à favoriser une consommation plus efficace et responsable de l'énergie. Chacun des programmes visant la consommation plus efficace de l'énergie que propose Gazifère autant que les objectifs qui s'y rattachent sont approuvés annuellement par la Régie de l'énergie du Québec.

En plus de ses propres programmes, Gazifère administre et fait la promotion de plusieurs programmes de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec (AEE), dont *Novoclimat*, *Rénoclimat* et *Éconologis*. Également, depuis la création de l'AEE, Gazifère travaille en étroite collaboration avec les fonctionnaires et les différents distributeurs d'énergie du Québec à la rédaction d'un premier plan d'ensemble en efficacité énergétique québécois.

Depuis le lancement de ses tout premiers programmes en efficacité énergétique auprès de ses diverses clientèles, Gazifère a multiplié les efforts et les stratégies de sensibilisation visant la consommation plus responsable et efficace de l'énergie. Et ces initiatives ont porté fruit. C'est dans une proportion de 98 % que Gazifère a atteint les objectifs d'économie d'énergie fixés par la Régie de l'énergie.

À titre d'exemple, de 2001 à 2007, les programmes d'efficacité énergétique de Gazifère se sont traduits par des économies de 1,1 milliard de litres d'eau et ont permis d'économiser 14,3 millions de mètres cubes de gaz naturel. Concrètement, cette économie de gaz naturel représente la consommation annuelle moyenne de 6500 maisons!

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Dans le contexte social et économique actuel, succédant à l'adoption de plan de gestion de matières résiduelles, le projet de politique environnemental déposé par la Ville en avril 2008 est tout à fait pertinent. Cependant, par ce mémoire, nous aimerions porter à l'attention de la Commission consultative sur l'environnement certaines considérations qui nous apparaissent importantes.

Dans la présentation des objectifs et du plan d'action de la politique environnementale de la Ville de Gatineau, il est précisé que « pour faciliter la compréhension du texte, le terme "citoyen" implique la population, les organismes, les institutions et les entreprises privées et publiques œuvrant sur le territoire ». Dans l'objectif d'une présentation du projet de politique environnementale, ce procédé de rhétorique est tout à fait justifié. **Cependant, par le présent mémoire, nous souhaitons souligner à la Commission consultative que sur le terrain, la réalité autant que les enjeux sont bien différents pour chacune des clientèles auxquelles s'adresse la politique environnementale.** Le fait de présenter un même plan d'action pour toutes les clientèles nous semble peu réaliste.

Pour monsieur et madame tout le monde, à la maison, adopter des comportements plus soucieux de l'environnement est généralement peu coûteux et peu contraignant. Pour la grande entreprise autant que pour la PME, l'adoption de comportements plus soucieux de l'environnement peut représenter des changements significatifs à plusieurs niveaux de sa production, de ses méthodes d'approvisionnement jusqu'à son service de distribution, en passant par ses procédés de fabrication. L'initiative peut représenter des efforts et des coûts énormes pour l'entreprise.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Nous croyons que les objectifs généraux d'une politique environnementale peuvent être les mêmes pour diverses clientèles (préserver la ressource eau, améliorer la qualité de l'air, etc.), mais que le plan d'action autant que les incitatifs pour chacune des clientèles devraient être différents. En présentant des plans d'action propres aux organismes, institutions et entreprises privées et publiques, la politique environnementale fera preuve d'une meilleure connaissance des réalités de ces diverses clientèles et sera en meilleure position pour solliciter leur engagement. (Peu interpellées par l'élaboration d'une politique environnementale, seulement deux entreprises ont participé aux premières consultations publiques.)

Dans l'élaboration des plans d'action de sa politique environnementale, la Ville de Gatineau ne devra également pas perdre de vue l'impact important que

représente la participation des entreprises pour l'atteinte de ses objectifs. À titre d'exemple, en 2007, 6445 particuliers ont participé aux divers programmes d'efficacité énergétique de Gazifère destinés au marché résidentiel. Les mesures mises en place ont permis d'économiser un peu plus de 622 milliers de mètres cubes de gaz naturel. Cependant, pendant cette même période, à peine 74 entreprises ont participé à nos différents programmes destinés aux marchés commerciaux, institutionnels et industriels. Cette fois, les mesures mises en place ont permis d'économiser 478 milliers de mètres cubes de gaz naturel, soit, à eux seuls, 43 % des économies annuelles de l'ensemble des programmes d'économie d'énergie de Gazifère.

CONCLUSION

Selon nous, la politique environnementale de la Ville de Gatineau couvre bien l'étendue du champ environnemental qui doit être englobé dans le cadre d'une telle politique municipale. À ce stade de son élaboration, nous considérons que le plan d'action de celle-ci nécessite un meilleur ciblage des différentes clientèles, nous souhaitons donc que ces précisions soient discutées lors des étapes à venir.

Nous souhaitons également rappeler à la Ville de Gatineau notre disponibilité à collaborer aux différentes étapes de l'élaboration de sa politique environnementale, notamment sur les questions relatives à l'efficacité énergétique s'adressant autant aux clientèles résidentielles que commerciales, institutionnelles et industrielles.

Sources : Marc St-Pierre
Directeur des ventes et responsable des programmes en efficacité énergétique

Maryse Fortin
Directrice des communications et du marketing